Polyarthrite rhumatoïde : l’AMP lance un appel à la CNOPS

Compte Test - 2012-05-04 10:59:00 - Vu sur pharmacie.ma

Dans son communiqué de presse du 3 mai 2012, l'Association Marocaine de lutte contre la polyarthrite rhumatoïde (AMP) a fait le point sur les souffrances des affiliés à la CNOPS atteints depolyarthrite rhumatoïde. En exigeant de ces affiliés de se présenter eux-mêmes pour prendre leurs médicaments, sans pendre en compte leur handicap et les nombreux désagréments causés par des déplacements multiples et inutiles depuis les différentes villes du Royaume, la CNOPS entrave le droit de ces patients d'accéder aux traitements.Pour Mme Laïla Najdi, Présidente de l'AMP, « Nous avançons sûrement mais inversement... ! Au moment où nous aspirons à une meilleure prise en charge de nos concitoyens malades, nous constatons que le refus de coopération de la part des responsables de la CNOPS ne fait qu'empirer la situation très difficile des patients. Cette situation est une des plus insupportables parce qu'elle va à l'encontre même des efforts déployés par tout un chacun pour améliorer la qualité de vie de nos malades. »Ainsi, l'AMP appelle solennellement le Directeur Général de la CNOPS, M. Abdelaziz ADNANE, afin de se pencher sur cette problématique et donner ses consignes pour permettre aux affiliés de cette caisse atteints de PR d'obtenir leurs traitements sans avoir à se déplacer de toutes les régions du Maroc ou de subir les différentes formes de harcèlement administratif soulevées par les malades qui ont appelé l'AMP à cette fin.Enfin, selon Mme Najdi, l'AMP a mis en place en urgence deux numéros d'appel (le 0522 2723 05 et le 0661 45 30 78) pour tous les patients souhaitant obtenir une aide de type administratif, social ou juridique.Pharmacies.ma - 4 mai 2012